04.08.2014 – 09:51 Uhr

Il est maintenant temps de procéder à des augmentations salariales

Bern (ots) -

L'économie suisse a retrouvé en 2014 un taux de croissance appréciable. En plus, les perspectives pour l'année à venir s'annoncent encore meilleures. Les travailleuses et les travailleurs en Suisse ont contribué avec un engagement important et une flexibilité accrue à sortir la Suisse de la crise. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et les fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel & Gastro Union réclament pour cette raison des augmentations salariales d'un ordre de grandeur de 2%.

L'économie suisse a surmonté, relativement sans dommages, les années de crise internationale et se trouve, aujourd'hui, à nouveau dans une phase de croissance motrice. C'est avec un engagement important que les travailleurs ont fourni leur contribution pour surmonter la crise. La plupart des branches disposent, désormais, d'une marge de manoeuvre économique pour honorer, cette année, l'engagement des travailleurs par des augmentations de salaire significatives.

Des perspectives positives pour l'économie suisse

Le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO chiffre, pour l'année en cours, le taux de croissance économique à 2% et son pronostic pour l'année 2015 prévoit même taux de croissance de 2.6%. Pour la Suisse, le marché intérieur, soutenu par la consommation privée et le secteur du bâtiment, est et reste un pilier important de son économie. Qui plus est, les perspectives sont aussi à la hausse pour l'économie d'exportation. Le marché du travail suisse repose, quant à lui, sur des bases solides : La croissance de l'emploi continue de progresser à un rythme modéré. Il est réjouissant de constater que, depuis la fin 2013, avec les hôtels, restaurants et cafés, le commerce de détail et l'industrie, cette tendance touche également des branches qui n'avaient plus vu de création de postes depuis longtemps.

Un développement économique positif doit conduire à des augmentations salariales appropriées

Au cours des dernières années, les travailleurs ont fourni de grandes performances avec des augmentations salariales extrêmement modestes. Travail.Suisse et les fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel & Gastro Union réclament des augmentations salariales d'un ordre de grandeur de 2% lors des négociations salariales de 2015 et ce, pour les raisons suivantes :

Des augmentations salariales nominales modestes l'année dernière : Les augmentations salariales des quatre dernières années ont été très modestes. En raison des pronostics économiques pour cette année et en particulier pour l'année à venir, les augmentations salariales doivent à nouveau être à l'ordre du jour, également pour soutenir la consommation privée, qui est très importante pour la conjoncture suisse.

Répartir équitablement les fruits de la croissance : Les études sur les salaires des Managers effectuées par Travail.Suisse montrent que l'écart entre les salaires a fortement augmenté au cours des années précédentes. Alors que les postes à responsabilité ont multiplié leurs parts du gâteau, les travailleurs normaux n'ont eu que quelques augmentations minimes en guise de miettes. Seules des augmentations de salaire régulières pour tous les travailleurs garantissent une répartition équitable de la richesse.

Focalisation sur les salaires minima et les salaires des femmes : Lors de la préparation de la votation sur l'initiative pour des salaires minimums, l'économie et les employeurs ont toujours souligné que les salaires minimums devaient être négociés dans le cadre du partenariat social. Les employeurs doivent maintenant apporter la preuve qu'ils ont la volonté de réaliser des améliorations ciblées pour les travailleurs ayant de faibles revenus. Il faut également se focaliser sur les salaires des femmes. Le dialogue sur l'égalité des salaires effectué sur une base volontaire a échoué pratiquement sans résultat. Désormais, c'est aux employeurs de prouver que l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes ne reste pas uniquement lettre morte dans la Constitution, mais qu'elle doit être promue de manière active.

Pour Travail.Suisse, il est clair qu'il faut des augmentations salariales régulières pour les travailleurs au lieu d'un bonus, car seules des augmentations salariales conventionnelles garantissent un développement durable du salaire et entraînent une consolidation des droits à la retraite. Qui plus est, Travail.Suisse réclame des augmentations salariales accordées à titre général et non individuel, car tous les travailleurs doivent pouvoir

bénéficier de la croissance économique.

Contact:

- Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique Travail.Suisse, Tél. 076 412 30 53
- Arno Kerst, Vice-Président Syna, Tel. 079 598 67 70
- Eric Dubuis, membre de la direction et secrétaire de Romandie - Hotel & Gastro Union, Tél. 079 290 76 26
- Stefan Müller-Altermatt, Conseiller national et vice-président de transfair, Tél. 076 332 15 26

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100759602 abgerufen werden.